

mort arriva le soir. Les sénateurs, sans être convoqués, se rendirent de nuit aux portes de la curie encore fermée et, avant qu'elles fussent ouvertes, commencèrent à délibérer dans la rue un décret d'éloge et de remerciement à sa mémoire, tel qu'il ne s'en était jamais fait, même pour un prince vivant. Chaque citoyen porta son deuil comme si c'eût été celui de son propre fils. La Rome des honnêtes gens savait bien sous quel régime elle tombait. Les appréhensions que Titus avait heureusement trompées étaient bien plus certaines à l'égard de son frère. On comprenait que le temps de répit donné à l'empire était achevé. La pente était toujours dans le sens néronien; Rome se sentait tellement apte à la tyrannie, qu'elle ne croyait guère à une suspension durable de ce mal, encore moins à un préservatif à lui opposer.

CHAPITRE VI

DOMITIEN — PRÉLIMINAIRES DES PROSCRIPTIONS

— 81-95 —

Si Rome avait besoin d'un tyran, Domitien pouvait lui en faire un très-convenable.

Titus Flavius Sabinus¹ (on le surnommait Domitianus du nom de sa mère) avait de grandes qualités pour cet emploi. Il était haut de taille et beau de visage. Il avait dans la physionomie un air modeste qui allait souvent jusqu'à la rougeur et trahissait l'ingénuité de son âme. Il avait en effet, comme l'avaient eu Néron et Caligula, une certaine timidité morose et maladive; il était nerveux; il n'aimait à voyager qu'en litière ou en bateau, et encore fallait-il que son bateau fût remorqué par un autre, parce

¹ Né à Rome le 24 octobre 51. — César en décembre 69. — Consul en 72 (?), 75, 74, 75, 76, 77, 80, 82, 85, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 92, 95. — Imperator vingt-deux fois, dans les années 81, 85, 85, 86, 88, 89, 92. — Censeur à partir de l'an 84 ou 85. — Auguste et revêtu de la puissance tribunitienne à partir du 15 septembre 81. — Tué à Rome le 18 septembre 96. Voy. Suetone, *in Domitiano*; Xiphilin, LXVII Aurelius Victor, *de Cæsarib.* II; *Epit.* II; Tacite, *Agricola*; Eutrop, VII.

que le bruit des rames le fatiguait¹. De là il n'y avait qu'un pas à la mollesse, au désordre des mœurs, à la lâcheté, toutes grandes qualités pour faire un détestable prince.

De plus, il était fils d'empereur. Titus, lui, avait vécu de la vie des camps et de la vie privée; il avait su ce qu'était, sous un Néron, le métier de sujet. Domitien n'avait pas connu la vie des camps; la vie d'homme privé, à peine. La fortune de son père l'avait surpris, adolescent encore et tout tremblant de son échauffourée du Capitole: il avait été, à l'âge de dix-neuf ans, préteur, César, maître nominal de l'empire, et maître effectif, s'il eût voulu se servir du pouvoir autrement que pour enlever des femmes à leurs maris.

Et après avoir eu le malheur d'être prince de bonne heure, il avait eu le malheur d'être prince en disgrâce. Comme il avait eu tout simplement l'ambition de détrôner son père, on l'avait prié d'habiter une chambre modeste dans le palais paternel; de marcher en litière, pendant que son père et son frère étaient portés dans la chaise découverte du magistrat romain; de suivre leur triomphe à cheval pendant qu'ils étaient en char; de se contenter, dans une occasion que Titus, toujours généreux, lui procura, d'un consulat *substitué*, au lieu d'un consulat *ordinaire* (ce qui était un beaucoup moindre honneur); de laisser le roi des Parthes et d'autres rois se tirer d'affaire comme ils pourraient, au lieu de marcher à leur secours avec une armée, comme il leur avait suggéré d'en faire la demande; on l'avait prié, enfin, tant que Vespasien avait régné, de ne pas faire parler de lui².

¹ Pline, *Pan.*, 82.

² Tacite, *Hist.*, IV, 52.

Domitien avait donc vécu en dessous, comme Caligula l'avait fait devant un danger plus grand et devant un maître plus terrible. Domitien avait vécu, aigri par le mécontentement de son père, par la générosité de son frère encore plus; habitant sa maison d'Albe avec la belle Domitia Longina, qu'il avait enlevée, fait divorcer et épousée; tuant ses mouches en particulier, et lisant ses vers devant le public⁴. Les belles-lettres, dit-on, adoucissent les mœurs, aujourd'hui peut-être, mais pas alors. Elles n'adoucirent guère ni Tibère, ni Caligula, ni Néron, ni Domitien. En résumé, Domitien, nerveux, craintif, irritable; Domitien prince sans être homme de guerre, poète par-dessus le marché, était merveilleusement constitué pour faire un tyran.

Seulement, il faut savoir quelle espèce de tyran il pouvait faire. Il avait trente ans; ce n'était ni un enfant comme Néron, ni un fou comme Caligula. Sa pente était moins à la tyrannie élégante, poétique, artistique de ces princes, qu'à la tyrannie sobre, sévère, retirée, renfrognée de Tibère. Quoique plus jeune et plus accessible aux voluptés que Tibère, il en avait les allures sombres, les goûts de solitude, les débauches clandestines. Les mémoires de Tibère furent sa seule lecture dès le jour où, devenu empereur, il cessa d'être homme de lettres; et sa maison d'Albano devait finir par être pour lui ce qu'avait été Caprée pour Tibère, une forteresse et une prison. Il fut, comme Tibère, de l'espèce des tyrans raisonnables, sérieux, circonspects, par suite plus redoutables et plus durables.

⁴ Il avait composé un poème sur la prise de Jérusalem par Titus. Voy. Valerius Flaccus, *Argon.*, I, XI; sur ses poésies en général, Quintil., *Instit.*, X, 1; Pline, *Hist. nat.*, *præf.*; Silius Italicus; Martial...; Suet., *in Dom.*, 2, 20; Tac., *Hist.*, IV, 86.

Il y avait cependant chez lui une passion que Tibère n'eut jamais. Tibère eut la passion de son pouvoir, de sa rancune et de sa sûreté : voilà tout. Domitien eut, de plus, la passion de sa grandeur ; ce fut, dans le sens où nos pères employaient ce mot, un glorieux. Cet homme, qui ne manquait pas de sérieux, fut, en fait de titres, de statues, de monuments, de divinité, un véritable enfant. Ce goût pour sa propre gloire le rendait d'autant plus jaloux de toute autre gloire : la gloire d'autrui n'était pour Tibère qu'un péril ; pour Domitien, elle était un péril et une injure. Il y avait donc chez lui deux faces, une ambition exaltée et une ambition jalouse, un orgueilleux et un envieux, une imagination grandiose et un cœur défiant. Les rêves furent grands et les précautions mesquines ; les prétentions éclatantes et les habitudes moroses. Au commencement, l'ambitieux va paraître avec éclat ; le défiant dominera plus tard. Ce n'est qu'à la longue que le dominateur du Forum deviendra le solitaire de Caprée.

Aidés de Tacite, nous avons pu suivre la marche de Tibère et le développement progressif de sa tyrannie. Pour Domitien, le secours de Tacite nous manque. Nous n'avons de lui aucune histoire suivie ; car je ne puis appeler de ce nom ni la peinture anecdotique de Suétone, ni les maigres extraits de Xiphilin. Sauf un petit nombre que donnent les médailles, les dates elles-mêmes nous manquent ; c'est une histoire sans chronologie, et on conçoit combien, en une pareille étude, les dates sont précieuses. Nous sommes réduits à suivre l'ordre logique des causes plus que l'ordre chronologique des faits.

Nous savons seulement (nous aurions pu le deviner) que Domitien fut modéré à son début. Dans ces premiers mois où

tout empereur était sage, le *glorieux* domina chez lui le défiant, et le *glorieux* mit un instant son honneur dans la vertu.

Ainsi les délateurs et les juges corrompus eurent d'abord un mauvais moment. La justice fut tutélaire ; les provinces furent administrées avec une sévère probité. Le fisc fut obligé de lâcher entre autres certaines rognures de terrain qu'il disputait depuis des siècles aux anciens possesseurs¹. Les délateurs négligents furent punis par l'extinction de leurs poursuites ; les délateurs calomnieux par l'exil². Quand un prince ne châtie pas les délateurs, il les encourage, disait en ce temps-là Domitien. L'empereur refusa tout héritage quand le testateur laissait des enfants.

Et surtout Domitien faisait la police des mœurs. Il se proclama censeur perpétuel. Il régenta durement le public aux spectacles, et en vint un jour à supprimer les histrions et les pantomimes, la comédie et le ballet. Il raya un sénateur à cause de son goût pour les pantomimes. Il effaça de la liste des juges un chevalier qui avait repris sa femme condamnée pour adultère. Il interdit aux femmes mal notées l'usage des litières ; il réprima l'horrible goût qui régnait pour les eunuques³.

Il n'y avait qu'à louer, ce semble ; mais Rome, qui s'y connaissait, trouvait à cette vertu deux mauvais caractères, la jalousie et la cruauté. Si Domitien était si rigide, c'est

¹ Subcesiva quæ, divisim per veteranos agris, passim superfuerant veteribus possessoribus ut usucapta concessit. Sueton., 9; Siculus Flaccus, *de Condit. agror.*; Aggen., *de Controversia agrorum*.

² Reos qui ante quinquennium proximum apud ærarium pependissent, universo discrimine liberari, nec repeti nisi intra annum, eaque conditione permisit, ut accusatori qui causam non teneret, exilium pœna esset. Suétone, 8, 9.

³ Suét., 8; Stace, *Sylv.* III, 4, v. 75 et s. Cette loi protégeait même les esclaves, et punissait le maître coupable par la perte de la moitié de son bien. Elle est de l'an 85. *Digeste* 6 *ad Leg. Cornel. de sic.* XLVI, 1, 5.

parce que Vespasien et Titus avaient été indulgents. S'il poursuivait les comédiens, les pantomimes et les eunuques, c'est parce que Titus les avait aimés. Sa vertu lui servait à décrier ses prédécesseurs; sa royauté austère faisait la critique de la royauté joyeuse et facile de son frère.

De plus, cette vertu aboutissait déjà à des supplices. C'était déjà une vertu chagrine, sanguinaire, plus désagréable aux coquins qu'agréable aux honnêtes gens. Tibère, lui aussi, avait employé ce moyen pour familiariser les esprits avec l'emploi du bourreau; ses premiers actes de rigueur avaient été des actes de rigorisme. Domitien au début de son règne condamna trois vestales infidèles à leurs vœux. Leurs désordres n'étaient pas de la veille; Vespasien et Titus les avaient tolérés : raison de plus pour que Domitien les châtiât. Tout ce que sa conscience de grand pontife lui permit de leur accorder, ce fut de ne pas les faire enterrer vives et de leur laisser le choix du supplice¹. Et de plus, comme l'infidélité d'une vestale était pour l'État un présage sinistre, Domitien jugea à propos que les livres sibyllins fussent consultés et qu'on y trouvât un oracle en vertu duquel un Grec et une Grecque, un Gaulois et une Gauloise furent enterrés vifs dans le Forum Boarium². Domitien n'avait donc plus pour le sang versé

¹ Je suis le récit de Suétone (8). D'après le récit de Xiphilin, ces vestales auraient été enterrées vives, et leurs amants, non-seulement exilés, mais battus de verges. Mais il confond les premiers temps de Domitien avec les derniers. Stace fait allusion à ces actes de rigueur :

« Atque exploratas laudet jam Vesta ministras. »
I *Sylv.*, I, v. 56.

² Plutarque, *Quæst. Rom.*, 85, p. 285, F. 284. A. Plutarque nomme ces Vestales *Æmia*, *Licina* et *Martia*. Suétone donne leurs surnoms, deux *Ocellatæ* et une *Varonilla*.

la même horreur qu'il avait eue dans sa jeunesse, lorsque, gouvernant en l'absence de son père, il avait projeté d'interdire même le meurtre d'un bœuf¹.

Du reste, ce censeur perpétuel du peuple romain n'appliquait pas dans l'intérieur de son palais la morale sévère qu'il suivait au Forum. Pendant que les histrions étaient expulsés, l'histrion Pâris était un des personnages influents de l'empire². Pendant qu'au Forum on poursuivait les eunuques, l'eunuque Earinus et bien d'autres étaient les favoris du palais. Pendant que les vestales payaient de leur tête leur honneur perdu, Domitien, non content d'avoir pour femme la femme d'un autre, avait pour maîtresse sa nièce Julie, fille de Titus, qu'il avait jadis refusé d'épouser : c'était encore une manière d'avilir la mémoire de Titus. Pendant qu'au Forum l'indulgence d'un mari envers une femme coupable était traitée d'ignominie, Domitien, après avoir divorcé avec Domitia pour cause d'adultère, au bout de peu de temps annonçait officiellement que, « sur la demande du peuple, il avait reconduit Domitia au chevet sacré³. »

Mais tout ceci n'était qu'un début. La tyrannie de Domitien, comme celle de Tibère, ne se développa que lentement. Elle n'avait pas encore rencontré son grand excitant, le goût de la dépense et la pénurie du trésor. Et de plus elle rencontrait encore son grand obstacle, l'armée.

¹ En se rappelant le vers de Virgile (*Georg.*, II, v. 557) :

« Impia cum cæsis gens est epulata juvenis. »
Suet., *in Dom.*, 9.

² Juvénal, VIII.

³ *Revocatam eam in pulvinar suum.* Suét., 15. Le pulvinar était l'oreiller sacré sur lequel reposaient les statues des dieux.) Voy. aussi Suét., 5; Xiphilin, LXVII, 5; les médailles : DOMITIA AVGVSTA IMP. DOMIT. CONCORDIA AVG.